Les dix mesures à prendre immédiatement dès mai 2022, mais pourtant proposées par aucun candidat



par Lucien Oulahbib

Ces dix mesures ne sont pas hiérarchisées : elles doivent être prises ensemble.

- 1. Toujours pas proposé par *aucun* candidat : *gel* de la construction de mosquées, de temples (hindous) d'instituts (Confucius) tant que la réciproque n'est pas perceptible dans les pays dont les demandeurs sont originaires, en matière de liberté religieuse, se concrétisant par l'édification d'édifices et de centres idoines.
- 2. Toujours pas proposé par aucun candidat : il ne suffit pas de sortir de l'OTAN, il faut également (menacer dans un premier temps) sortir de l'ONU, l'UNESCO, l'Unicef, la Banque Mondiale, le FMI... Tant que tous ces organismes ne se mettent pas en route ensemble pour solutionner pas à pas à la fois le problème des réfugiés, la question du développement et de l'anticorruption, avec la ligne de conduite suivante (esquissée par certains candidats cependant) : gel de l'aide au développement et des avoirs des classes dirigeantes si tous les efforts ne sont pas faits pour s'occuper réellement des réfugiés, les placer dans des lieux adéquats s'ils sont déboutés, les réfugiés acceptés devant uniquement l'être sur des critères liés à l'oppression politique et religieuse et non pas économique, voire climatique.
- 3. Toujours pas proposé par aucun candidat : concernant les réfugiés correspondant à ces critères politiques et religieux (les autres devant être pris en charge par la « communauté internationale » sous peine de voir la France quitter toutes ces instances) il faut agir par ancienneté dans l'allocation des aides en ce sens où il n'y a aucune raison que des réfugiés passent avant des citoyens français alors que sous le prétexte qu'ils ont des enfants ils devraient passer en priorité. Non, chacun fait la queue. On ne passe pas devant tout le monde en agitant des priorités, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas penser à des solutions

- transitoires en attendant, surtout concernant les réfugiés politiques et religieux qui sont la priorité.
- 4. Toujours pas proposé par aucun candidat : si l'on veut une France forte avec cent millions d'habitants d'ici 2050, il faut une réelle politique familiale en aidant dès le premier enfant et en incitant les jeunes filles et femmes hésitantes à ne pas avorter, mais plutôt à accoucher sous X, tant la demande d'adoption est grande. Ceci est bien plus prioritaire que la suppression du droit du sol qui est un acquis historique.
- 5. Proposé par certains candidats, mais bien trop peu : la PMA sans père, la GPA implicite (faite à l'étranger, puis forcing pour la légalisation en France) sera interdite, les enfants ont le droit d'avoir un père ET une mère, l'adoption peut être possible pour les couples de même sexe sur la base du volontariat d'enfants âgés de plus de 7 ans.
- 6. Toujours pas proposé par aucun candidat : il sera remis à chaque famille un chèque « instruction publique » afin qu'elle choisisse l'école de son choix, celle-ci étant libre par ailleurs de recruter et d'opter pour la pédagogie de son choix, le Ministère de l'Instruction (et non plus de l'Éducation) intervenant a posteriori en cas de dérives circonscrites par les institutions idoines et la libre action des citoyens.
- 7. Toujours pas proposé par aucun candidat : il sera remis à chaque salarié les 2/3 de ses cotisations sociales et 1/3 des cotisations patronales afférentes afin de choisir la sécurité sociale de son choix, les tiers restants étant pour 2/3 supprimés pour les petites et moyennes entreprises, tandis que le tiers restant (salariés et PME) ainsi que les 2/3 concernant les grandes entreprises seront consacrés à un Fonds Commun de Solidarité (FCS) qui fonctionnera comme fonds de pension permettant de renforcer le système de santé qui sera par ailleurs mutualisé concernant les soins lourds.
- 8. Toujours pas proposé par aucun candidat : la liberté de prescrire sera renforcée, les médecins devant être protégés au même titre que les juges d'instruction. Le chantage à l'obligation de prendre des expérimentations sous AMM sera proscrit et l'État pourra se porter partie civile contre les structures publiques et privées qui l'exigerait. Et, bien sûr, tout ce qui est restriction pour des maladies ne dépassant pas 2 % des hospitalisations sera levé. Des dommages et intérêts pourront par ailleurs être demandés à l'encontre de ceux qui ont refusé de soigner et qui ont négligé la réalité d'effets secondaires graves (comme vient de le faire le Japon en exigeant que cela soit désormais inscrit sur les flacons idoines).
- 9. Toujours pas proposé par aucun candidat : le Parquet doit être rendu indépendant du Ministère et l'indépendance des juges d'instruction renforcés, sauf celle du juge d'exécution des peines qui ne pourra plus infirmer la décision de ses collègues, mais juste la moduler cas par cas. Bien sûr la remise à niveau budgétaire devra suivre un audit conséquent des besoins dédiés.
- 10. Proposé par certains candidats, mais trop peu : il faut une vaste politique de réaménagement du territoire (ministère désormais majeur chapeautant tous les autres ministères avec l'appui effectif du ler Ministre) afin de tout rééquilibrer : villes/campagnes, industries/services, énergies/environnement, protectionnisme/ouverture, police/justice/défense, solidarité/droits sociaux, tout doit être revu

secteur par secteur région par région et cas par cas.

Il ne s'agit donc pas ici de revenir sur diverses propositions déjà indiquées ici et là, mais d'avancer les plus essentielles et susceptibles de faire consensus parmi les citoyens amoureux de la France réelle et non pas seulement imaginée ; le tout de telle sorte que les arguments adverses refusant cette singularité française soient pris en quinconce et détruits bien en amont afin que l'assaut politique propre aux joutes démocratiques (tel le tournoi final entre les deux finalistes) se constitue au sein de conditions les plus épurées au possible.